



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 27 juillet 2010**  
**19 heures 00**

-----

DL/VC

N° 001075

Aménagement d'une  
aire de jeux dans le  
quartier saint joseph -  
dossier de demande  
de subvention auprès  
de la région dans le  
cadre du CUCS

Le mardi 27 juillet 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint) représentée par M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal) représenté par Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ABSENTS** : M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est rappelé au conseil municipal la délibération n°451 du 23 mars 2007 qui a approuvé la convention cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) qui fait suite à la convention d'objectif politique de la ville.

Les principaux objectifs de ce contrat sont :

Améliorer l'habitat et le cadre de vie des habitants.

Favoriser le développement économique.

Développer l'action éducative.

Renforcer la citoyenneté, lutter contre les discriminations, favoriser l'égalité des chances.

Renforcer la lutte contre la délinquance.

La Région et le Département peuvent financer des projets d'aménagements dans les quartiers prioritaires.

Le quartier Saint-Joseph et la Marguerite comptent 335 logements sociaux, auxquels il y a lieu d'ajouter une cinquantaine de logements privés situés dans le quartier ou à sa périphérie immédiate, soit une population de 1000 habitants environ.

Le centre social joue un rôle déterminant dans l'animation de ce quartier. Il dispose pour cela de locaux et équipements situés au Rimayon.

Ce quartier n'a aucun équipement de jeux pour les enfants en bas âge.

Le projet consiste donc à aménager une aire de jeux sur un terrain appartenant à la commune et situé au cœur du quartier. Cette aire de jeux sera clôturée.

L'estimation du coût d'aménagement est de 88 000,00 €H.T. soit 105 248,00 €T.T.C.

Ce projet peut bénéficier de subvention de la Région PACA au titre du CUCS.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

APPROUVE le projet tel qu'il lui est présenté.

APPROUVE le dossier de demande de subvention.

SOLLICITE une subvention au taux maximum auprès de la Région PACA dans le cadre du volet investissement du CUCS au titre de la programmation 2010.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

DIT que les sommes correspondantes seront inscrites aux budgets

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**